

LUNDI 04 AVRIL 2011

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à l'heure et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Serge Côté, Jacques Dubois, Johanne Gagnon, François Hamel, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présent. **5735-0411**

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par François Hamel d'adopter l'ordre du jour tel que lu en laissant ouvert les *Affaires nouvelles*.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2011, a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **5736-0411**

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par François Hamel que le secrétaire-trésorier soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Jacques Dubois, appuyée par Roland Allard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2011 tels que déposés au montant total de 77,319.98 \$. **5737-0411**

Je soussigné, Jacques Boucher, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier

Rapport de l'inspecteur en bâtiment.

Il est proposé par François Hamel et appuyé par Johanne Gagnon que le rapport de l'inspecteur en bâtiment soit accepté tel que donné. **5738-0411**

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Serge Côté, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera proposée l'adoption du règlement G-100 relatif à la refonte de certains règlements de la municipalité. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Approbation du règlement d'emprunt de la régie intermunicipale Incentraide.

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que le Conseil municipal de Saint-Rosaire approuve le règlement d'emprunt de la Régie intermunicipale Incentraide, adopté par elle, le 14 décembre 2010 et modifié le 15 mars 2011, portant le numéro : 10-12-002 et intitulé « Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en **5739-0411**

immobilisation pour l'acquisition d'un véhicule incendie » pour un montant de 313,000 \$.

ADOPTÉE

Ultramar (autorisation pour traverser routes et rivières).

Il est proposé par Roland Allard et appuyé par Johanne Gagnon que le Conseil municipal autorise Pipeline Saint-Laurent à traverser les routes et cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Rosaire, dans le cadre de la réalisation du projet de construction d'un pipeline, selon les plans et devis reçus.

5740-0411

ADOPTÉE

Formation installation sanitaire.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Jacques Dubois que l'inspecteur en bâtiment Marie-Pier Bédard, soit autorisée à suivre une formation donnée par la firme Teknika HBA concernant les installations sanitaires et que les frais encourus soient défrayés à part égale entre la Municipalité de Chesterville et la Municipalité de Saint-Rosaire.

5741-0411

ADOPTÉE

Installation pour connecter génératrice sur puits aqueduc.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Roland Allard que l'on autorise le directeur général à faire installer les équipements nécessaires pour connecter une génératrice sur le puits de l'aqueduc ainsi qu'au Centre Multifonctionnel ET à faire installer une prise extérieure de 220 volts au Centre Multifonctionnel.

5742-0411

ADOPTÉE

Aqueduc rue Lafrenière.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Jacques Dubois que l'on autorise le directeur général à faire exécuter les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc à partir du coin du 6^e rang et de la route de la Coupe, jusqu'au coin de la rue Poirier.

5743-0411

ADOPTÉE

Demande financière au pacte rural.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par François Hamel que la Municipalité de Saint-Rosaire dépose une demande financière de 40,000 \$ dans le cadre du Pacte Rural de la MRC d'Arthabaska, pour le projet d'aménagement du centre Multifonctionnel. **QUE** le secrétaire-trésorier soit par les présentes, autorisé à signer tous les documents concernant la demande financière.

5744-0411

ADOPTÉE

Demande de soumission asphaltage.

Sur proposition de Roland Allard, appuyé par Marc Lavigne, il est résolu que des soumissions pour l'asphaltage des chemins municipaux soit demandées tel que prescrit par la loi.

5745-0411

ADOPTÉE

Caserne incendie.

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques a entraîné des changements majeurs au niveau de l'entraide;

CONSIDÉRANT que nous devons payés des quote-parts au service incendie de Victoriaville et à la Régie des Chutes de Daveluyville;

CONSIDÉRANT qu'avec une caserne incendie à Saint-Rosaire et l'achat d'un 2^e camion par la Régie Incentraide, nous pourrions desservir tout le territoire de Saint-Rosaire sans être obligé de payer une quote-part à d'autres municipalités;

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Lavigne et appuyé par Serge Côté que le directeur général soit autorisé à faire une étude des coûts relatifs à la construction d'une caserne incendie à Saint-Rosaire et à faire préparer un plan par un technicien en architecture.

5746-0411

ADOPTÉE

Reddition de compte voirie.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 77 106 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Jacques Dubois, appuyé par François Hamel, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Rosaire informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

5747-0411

ADOPTÉE

Séance du Conseil reportée.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Johanne Gagnon qu'étant donné le déroulement des élections fédérales lundi le 2 mai 2011, que la séance du Conseil municipal de mai soit reportée au mardi 3 mai 2011.

5748-0411

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Jacques Dubois, à 21h13.

5749-0411

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier